

un crânes de l'âge du renne exhumés des fouilles du Crot-du-Charnier.

L'incident est clos.

M. Lagneau donne quelques appréciations sur les types anthropologiques de Solutré.

La séance est levée à dix heures.

Nous n'avons rien à ajouter, sinon que la question de Solutré vient d'entrer dans une phase nouvelle. Elle a désormais pris rang dans la science. Les points fondamentaux en sont solennellement établis et mis au-dessus de toute discussion. C'est une victoire pour ceux qui, depuis plusieurs années, y ont consacré leur temps, leur peine et, pourquoi ne pas le dire aussi, leur argent.

AHCELIN.